La Région Île-de-France lance sa 4ème édition du budget participatif écologique et solidaire

Adressé aux associations et aux entreprises, cet appel à projet a pour objectif de valoriser les actions en faveur de l'environnement menées dans la région francilienne.

Vous pouvez prétendre à un financement de vos projets allant de 1 000 à 10 000 euros. Les thématiques éligibles au financement sont :

- L'alimentation
- Les espaces verts et la biodiversité
- Le vélo et les mobilités propres du quotidien
- La propreté, la prévention et gestion des déchets et l'économie circulaire
- Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- La santé environnementale

Vous voulez contribuer à faire de Trappes une ville écologiste ? vous avez un projet et souhaitez bénéficier du dispositif ?

Nous vous proposons de vous accompagner dans la constitution de vos dossiers en nous contactant via l**e formulaire disponible dans l'onglet à gauche de la page.**

Vous pouvez envoyer votre dossier avant le 14 avril 2022 à l'adresse suivante : Budget participatif, écologique et solidaire : proposez votre projet (iledefrance.fr)

Liens utiles

Le Budget participatif, écologique et solidaire de la Région Île-de-France